GROUPE DE TRAVAIL OP/CO

12 NOVEMBRE 2026

COMPTE RENDU

VERS UN HORIZON ÉCLAIRCI POUR NOS MISSIONS ET LES AGENTS ?

Après un long démarrage en mai 2024 avec Comint1 pour lister les priorités à inscrire dans un cycle de discussion (comme celui de la branche SU) et un groupe de travail indécent en mars 2026 où toute l'intersyndicale a été obligé de quitter la séance, nous nous retrouvons aujourd'hui avec l'impression de revenir à zéro. Quel gâchis !

Les équipes changent à la DG, comme la dénomination des bureaux, mais les demandes des agents en termes de conditions de travail, de maintien des missions dans les territoires, d'indemnitaire, de sécurité des contrôles..... ne varient pas !

Nous avons rappelé en liminaire les points importants à traiter dans une discussion sérieuse avec la DG.

DES RÉFORMES QUI S'EMPILENT...

En effet les réformes s'empilent sans bilan, les collègues sont inquiets et nous n'avons toujours pas de méthode de travail établie alors que les travaux ont débuté il y a deux ans ! Malgré une avancée sur l'instruction cadre sur la sécurité des contrôles, il manque encore de nombreux points à l'ordre du jour des futures réunions (formation, horaires, sécurisation des contrôles, indemnitaires, cartographie, effectif...).

Le cœur sur la main, la DG assure que c'est le début d'un cycle, que le chantier est important à l'identique de celui de la SU et avec un programme détaillé (la transformation des missions, reconnaître et soutenir les agents).
Nous demandons l'état de la réflexion de la DG sur la cartographie des services à l'horizon 2030 et plus encore avec la réécriture du CDU. La DG s'étonne de nos craintes sur la cartographie, nous serions des complotistes ! Pour eux il n'y a pas dans les cartons à l'horizon 2030 de fermetures de services CO et AG, pas de transfert d'activité ! Juste une réflexion locale voir nationale au coup par coup (oui on l'a vu dans plusieurs réunions avec de multiples dossiers de restructurations en cours !) .

Les propos de l'ancienne ministre du Budget sur la concentration des activités de dédouanement sur les grosses plateformes, les obligations induites par le futur CDU et le peu de fléchage d'emplois OPCO dans le plan dit « douane massif » méritent pour nous de la clarté. À croire (et c'est inquiétant) que les équipes DG sont hors sols niveau anticipation !
Après une interruption de séance, l'intersyndicale demande à ce que le GT se concentre sur les horaires atypiques et la sécurité des contrôles, et soit suivi a minima de quatre autres réunions en 2027 :

- Cartographie, maillage actuelle, taille type des bureaux de demain, état des lieux des missions et outils de calcul réel de la charge de travail

- Revalorisation indemnitaire (technicité, nouveaux métiers, prise en compte des horaires atypiques).

- GT sur le nouveau Code des douanes de l'Union et ses conséquences.

- GT de fin d'année sur l'évolution du cycle de discussion pour la branche AGCO

Montreuil, le 17 novembre 2026

Syndicat national des agents des douanes CGT
263 rue de Paris / case 452
93514 Montreuil cedex
01 55 82 88 68
douanes@cgt.fr
www.cgtdouanes.fr
facebook.com/snad.cgt

COMPTE RENDU

POINT 1 /RECENSEMENT DES HORAIRES ATYPIQUES EFFECTUÉS DANS LA BRANCHE OP/CO

La DG nous présente sa méthode : identification des volumes d'horaires des agents, sur des enquêtes 2025/2026 tout en précisant que c'est une première projection qui mérite d'être affinée.

Une première photographie est présentée issue du terrain sur trois types d'organisations (RTS, bureau ouvert H24 et UDD, expérimentation de contrôle hors horaires de bureaux).

La CGT a tout d'abord rappelé sa revendication pour les bureaux de l'UDD et des BC de Dunkerque et Calais : la prise en compte de leur spécificités pour la retraite.

Le SNAD CGT rappelle que les horaires atypiques sont la conséquence des nécessités opérationnelles avec d'autres services, et que cela pose un problème de disponibilité opérationnelle des services durant les heures normales.

Nous nous interrogeons également sur la notion d'horaires normaux.

L'intersyndicale demande plus de détails sur les horaires atypiques concernant toutes les fonctions AG CO en déterminant le volume jour/nuit/jours fériés des horaires

Comment seront intégrés les collègues au forfait dans ce dispositif ?

Nous rappelons que toutes heures de travail en dehors des horaires d'ouverture de service (Par exemple pour le GLAT ou les services intervenant pour les visites domiciliaires..) doivent avoir une vraie compensation horaire conformément au décret de 2002, voire une prise en charge financière des heures travaillées.

POINT 2/ LA SÉCURITÉ DES CONTRÔLES OPCO

Instruction cadre en discussion

La sécurité des agents constitue une priorité pour la DG (sic). Le travail engagé : doctrine d'emploi relative au port GPB, Wary Me et les points d'avancement dans la sécurité des contrôles.

L'instruction cadre n'a pas encore été présentée en FS, elle comprend un périmètre couvrant tous les services AG et CO en plusieurs volets (préparation des contrôles, équipements, fiche Reflex, fiche incident).

Pour la CGT, il manque dans l'instruction des moyens immobiliers de contrôle sur les installations portuaires (quai de déchargement, zone de visite balisée en entrepôt, IST). En effet pour la DG cela relève de la négociation de service, entre le PLI et les exploitants portuaires ou aéroportuaires pour mettre en place des lieux dédiés et sécurisés lors des contrôles. Il apparaît nécessaire qu'une doctrine réglementaire soit envisagée.

Nous exigeons également des aménagements immobiliers dans les services pour ranger les nouveaux EPI (vestiaires), la généralisation des douches, et sortir enfin de la circulaire Borne qui handicape l'action immobilière des PLI.

Sur la fiche « incident », nous voulons une présentation à la formation spécialisée pour étudier ces points de sécurité au plus prés des services.

WaryMe

Les premiers retours des CODT démontrent plusieurs problèmes qu'il conviendra de régler (gestion des mails transmis par les services en partant et revenant du contrôle, traitement des zones blanches, problème de dotation de portables pour tous les services, le fait que WARY ME prend pas le pas sur les autres fenêtres ouvertes en cas d'alerte).

Montreuil, le 17 novembre 2026

Syndicat national des agents des douanes CGT
263 rue de Paris / case 452
93514 Montreuil cedex
01 55 82 88 68
douanes@cgt.fr
www.cgtdouanes.fr
facebook.com/snad.cgt

Les CODTdeviennent un soutien opérationnel pour tous les services douanes pour sécuriser les contrôles, très bien, mais avec quels effectifs ?

La CGT demande que les collègues puissent également voir le fonctionnement de l'application du côté des CODT pour comprendre les enjeux.

La CGT constate qu'il manque la détection de signaux faibles dans les formations proposées La CGT demande que la fiche incident soit transmise et étudiée en FS et que celle-ci puisse aussi être rédigée par un agent témoin de la scène.

QUELQUES RÉPONSES...

La DG répond en partie à certaines demandes :

➠ future instruction cadre SU/CO sur l'ouverture des containers avec la dotation généralisée et une doctrine d'emploi d'un détecteur de gaz pouvant traiter 6 différents types de gaz ;

➠ évolution de la doctrine d'utilisation du système WaryMe avant sa généralisation (fin du mail d'arrêt du contrôle transmis au CODT, déploiement de la nouvelle version de X cover pour avoir des téléphones aptes à cette application ; formations « tests » pour utiliser le bouton « SOS »

➠ Zone blanche WaryMe : pas de solution à part l'utilisation de Réseau Radio du Futur (RRF) qui est le réseau de communications critiques en 4G/5G développé pour les services de secours et de sécurité en France avec Orange ; détection des zones blanches avant programmation des contrôles

➠ En cas d'agression, la protection fonctionnelle doit évoluer (elle deviendra automatique) et être plus largement connue de nos collègues

➠ intervention en VD : sécurisation totale SU et / ou GSO, passage aux fichiers de l'individu et de son entourage, fiche RETEX à faire à chaque fin de contrôle, formation sur les VD à généraliser.

➠ la fiche « incident » sera traitée aussi bien en ORS et en FS, les deux organismes ne sont pas concurrents et peuvent s'alimenter entre eux. La fiche pourra être remplie par un témoin de la scène.

➠ FIN 2 travaille sur la période d'utilisation du GPB, la prise en charge de son entretien, son stockage à l'instar de ce qui se fait en SU

➠ Circulaire Borne : 16m2 carré de SUB par agents... La DG fera remonter les demandes spécifiques à la gestion de nos missions au niveau du ministère... prise en compte de nouveaux vestiaires dans cette demande au ministre.

En conclusion, nous avançons sur la sécurisation des contrôles et des moyens EPI qui seront prochainement généralisés aux agents AG/OPCO.

Reste à construire dans ce cycle de discussion, ce que nous demandons depuis la réunion avec COMINT 1 en 2024 : plusieurs groupes de travail abordant les thèmes de la cartographie et un état complet des missions des services CO et AG ; un calcul réel de la charge de travail et de véritables outils pour sa prise en compte ; les moyens indemnitaires mis en place et un plan réel de formations locales.

C'est pourquoi la CGT s'attachera à faire vivre les décisions actées à ce groupe de travail aujourd'hui, pour renforcer notre service public douanier sur tous les territoires, défendre encore et toujours les douaniers, leurs compétences, leur expérience, leur professionnalisme, et la reconnaissance qui en découle.

Notre priorité, c'est vous !

Montreuil, le 17 novembre 2026

Syndicat national des agents des douanes CGT
263 rue de Paris / case 452
93514 Montreuil cedex
01 55 82 88 68
douanes@cgt.fr
www.cgtdouanes.fr
facebook.com/snad.cgt